

Conseil national de la coopération

Secrétariat

Rapport d'activité 2021

I. Nombre de réunions du CNC

- Assemblée générale : 1
- Bureau : 5
- Commission « Législation » : 2
- Commission « Communication » : 7

II. Activités réalisées

- 6/12/2020 : envoi, au cabinet du Ministre Dermagne, d'une avis portant sur l'avant-projet de loi « *portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'entreprise sociale et de l'entreprise agricole* » (suite à l'avis du CNC du 22/11/2019)
- 28/01/2021 : organisation d'un débat entre des représentants des REScoops et des Fincoops ayant pour thème « *REScoops et les FINcoops : tous les types de coopératives d'énergie respectent-ils les principes coopératifs ?* » (80 participants)
- 9/03/2021 : participation du président du CNC au *Single Market Forum - Social economy and social entrepreneurship*
- 25/03/2021 : organisation d'un débat entre Beescoop et Färm ayant pour thème « *Le retour glorieux des épiceries coopératives* » (45 participants)
- 25/05/2021 : adoption d'un avis portant sur « *le CNC et son avenir* »
- 11/10/2021 : adoption d'une avis portant sur la modification de l'arrêté royal du 8 janvier 19628 fixant les conditions d'agrément des groupements de sociétés coopératives et des sociétés coopératives
- 23/11/2021 : Event annuel du CNC ayant pour thème : « *Le principe de la réserve (partiellement) indivisible dans une coopérative : explication d'une nouvelle condition d'agrément proposée* »

- 2021 : Consultation (enquête) de l'ensemble des sociétés coopératives agréées au sujet du modèle de rapport spécial
- 2021 : approbation de 10 demandes d'utilisation du label CNC pour des activités organisées par des membres du CNC
- 2021 : rédaction et diffusion de 4 Newsletters
- 2021 : Renouvellement des mandats des membres de l'assemblée générale du CNC (AR du 25 mai 2021) et du bureau du CNC (AR du 24 octobre 2021)

III. Principaux points de discussion abordés

- Impact du Code des sociétés et des associations (CSA) sur les sociétés coopératives (agréées) et sur le CNC
- Réflexions quant au CNC et son avenir
- Réflexion quant à la modernisation des conditions d'agrément déterminées par l'arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des groupements de sociétés coopératives et des sociétés coopératives
- Réflexion quant à l'établissement d'un modèle de rapport spécial devant être établi par les sociétés coopératives agréées (forme, contenu et finalité)
- Stratégie du CNC (visibilité et rôle du CNC, promotion de l'agrément, etc)
- Procédure d'agrément de nouveaux groupements de sociétés coopératives agréées

IV. Activités à venir

- Suivi de l'avancement de l'avant-projet de loi « portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'entreprise sociale et de l'entreprise agricole »
- Suivi de l'avis transmis au Ministre de l'Economie concernant la modernisation des conditions d'agrément (en ce compris le rapport spécial)
- Rédaction et diffusion de Newsletters du CNC (idéalement 4 publications / an).
- Promotion du CNC par l'organisation de trois débats en 2022 :
 - Débat sur les politiques régionales en matière de soutien aux sociétés coopératives

- Débat sur le lien entre les SC agréées et les sociétés agréées comme entreprise sociale (en ce compris les sociétés qui ont un double agrément)
 - Débat sur les différents modèles du secteur coopératif agricole
- Promotion de la procédure permettant aux membres du CNC d'utiliser le label du CNC dans le cadre de leurs activités respectives
- Organisation de l'évènement annuel du CNC à la fin de l'année 2022

V. Statistiques

Nombre de sociétés coopératives qui ont été agréées en 2021 : 28 (liste en annexe)
(en 2020 : 20)